



ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAIN

54^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U A, 23-27 septembre 2002

Point 3.4 de l'ordre du jour provisoire

CSP26/5 (Fr.)

1 juillet 2002

ORIGINAL : ANGLAIS

ÉLECTION DE TROIS ÉTATS MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF AU TERME DES MANDATS DE BOLIVIE, CANADA ET GUYANA

Conformément aux dispositions de l'article 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé, le Comité exécutif est composé de neuf États membres, élus par la Conférence ou le Conseil, pour des périodes de trois ans se chevauchant. Les États membres ne peuvent être réélus pour siéger au Comité exécutif qu'une fois écoulée une période d'un an à compter de l'expiration de leur mandat.

La liste ci-après donne la composition du Comité exécutif et précise les dates d'expiration du mandat de chacun de ses Membres :

Bolivie	septembre 2002
Canada	septembre 2002
Guyana	septembre 2002
El Salvador	septembre 2003
Jamaïque	septembre 2003
Uruguay	septembre 2003
République dominicaine	septembre 2004
Honduras	septembre 2004
Pérou	septembre 2004

Conformément aux dispositions de l'article 4.D de la Constitution, il incombe à la Conférence de procéder à l'élection des États membres devant remplacer la Bolivie, le Canada et le Guyana, dont les mandats arrivent à expiration à la date de la clôture de la présente réunion de cette Conférence sanitaire panaméricaine.

Aux fins d'information de la Conférence, le tableau ci-joint donne le détail de la composition du Comité exécutif depuis 1982.

Annexe

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
septembre 1982 à septembre 2002

PAYS	2003 à 2004	2002 à 2003	2001 à 2002	2000 à 2001	1999 à 2000	1998 à 1999	1997 à 1998	1996 à 1997	1995 à 1996	1994 à 1995	1993 à 1994	1992 à 1993	1991 à 1992	1990 à 1991	1989 à 1990	1988 à 1989	1987 à 1988	1986 à 1987	1985 à 1986	1984 à 1985	1983 à 1984	1982 à 1983	
ANTIGUA-ET-BARBUDA																							
ARGENTINE																							
BAHAMAS																							
BARBADE																							
BÉLIZE																							
BOLIVIE																							
BRÉSIL																							
CANADA																							
CHILI																							
COLOMBIE																							
COSTA RICA																							
CUBA																							
DOMINIQUE																							
ÉQUATEUR																							
EL SALVADOR																							
ÉTAT-UNIS D'AMÉRIQUE																							
GRENADE																							
GUATEMALA																							
GUYANE																							
HAÏTI																							
HONDURAS																							
JAMAÏQUE																							
MEXIQUE																							
NICARAGUA																							
PANAMA																							
PARAGUAY																							
PÉROU																							
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE																							
SAINT-KITTS-ET-NEVIS																							
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES																							
SAINTE-LUCIE																							
SURINAME																							
TRINITÉ-ET-TOBAGO																							
URUGUAY																							
VENEZUELA																							